Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – OGM : Le délibéré du procès des Faucheurs de tournesols mutés reporté au 25 mars

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/02/2013, modifié le 09/03/2026

Le jeudi 7 février 2013, le tribunal de Tours a décidé de reporter, sans explication, le délibéré du procès des trois Faucheurs volontaires, jugés pour avoir détruit deux parcelles de tournesols génétiquement mutés pour tolérer des herbicides.
En première instance, le 27 novembre 2012 [1] le Procureur avait demandé trois mois de prison avec sursis pour les prévenus et des amendes pour les témoins qui avaient refusé de témoigner.
Pour Agnès Renauldon, du comité de soutien, *« ce report est révélateur. Les juges sont assez ennuyés pour traiter le dossier des plantes mutées »*. Elle nous précise que ce report est tout à fait légal, si les juges estiment qu'ils n'ont pas eu assez de temps pour étudier le dossier.

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-ogm-le-delibere-du-proces-des-faucheurs-de-tournesols-mutes-reporte-au-25-mars/